

La voie verte Foix — Saint-Girons et le PDR

[Le réseau des voies et vertes et véloroutes](#) en France s'étend rapidement.

La portion de voie verte entre Foix et Saint-Girons pour laquelle nous avons créé notre association (les Amis de la Voie Verte Foix — St Girons) intègre petit à petit ce réseau. D'ici 2 à 3 ans, les deux villes du département seront enfin reliées par un itinéraire réservé à 95 % aux piétons, cyclistes, personnes en fauteuils roulants ou hand'bike, aux cavaliers, etc.

Après l'expérience du brevet Audax de marche, le 21 mai 2011, et celle des courses de villages qui empruntent des chemins au départ ou proches de la voie verte, l'idée est venue d'intégrer cette dernière un peu plus au réseau départemental, le P.D.R. (plan départemental de randonnée).

Elle peut en effet jouer un grand rôle de jonction :

1. au niveau national, en participant à une nouvelle jonction Méditerranée — Atlantique : un chemin à peu près parallèle au GR.10, mais beaucoup moins physique pour les marcheurs et surtout les cyclistes ou personnes en situation de handicap ;

SCHÉMA NATIONAL DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES

2010

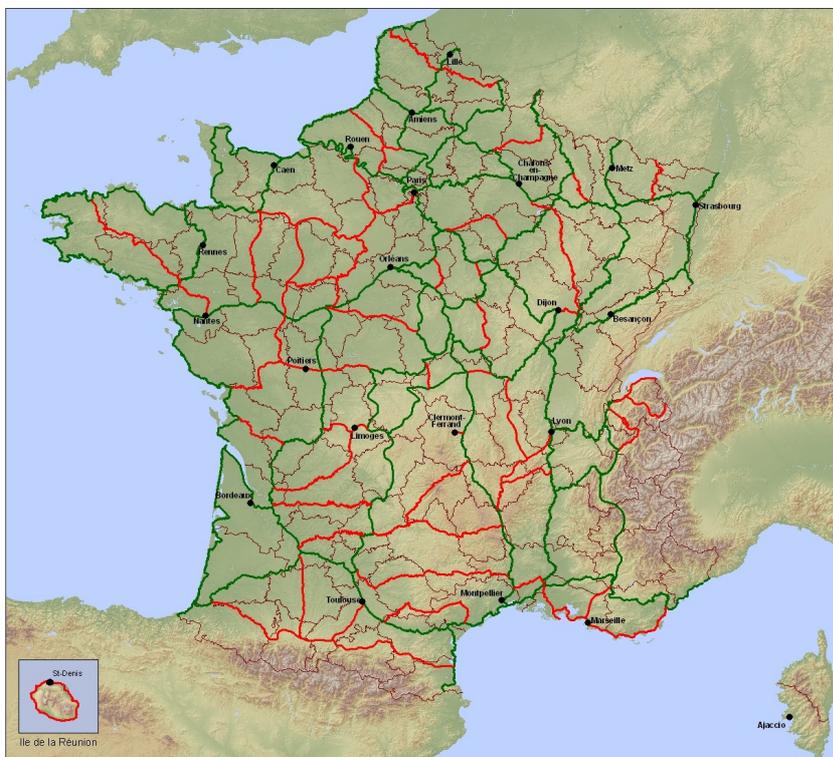
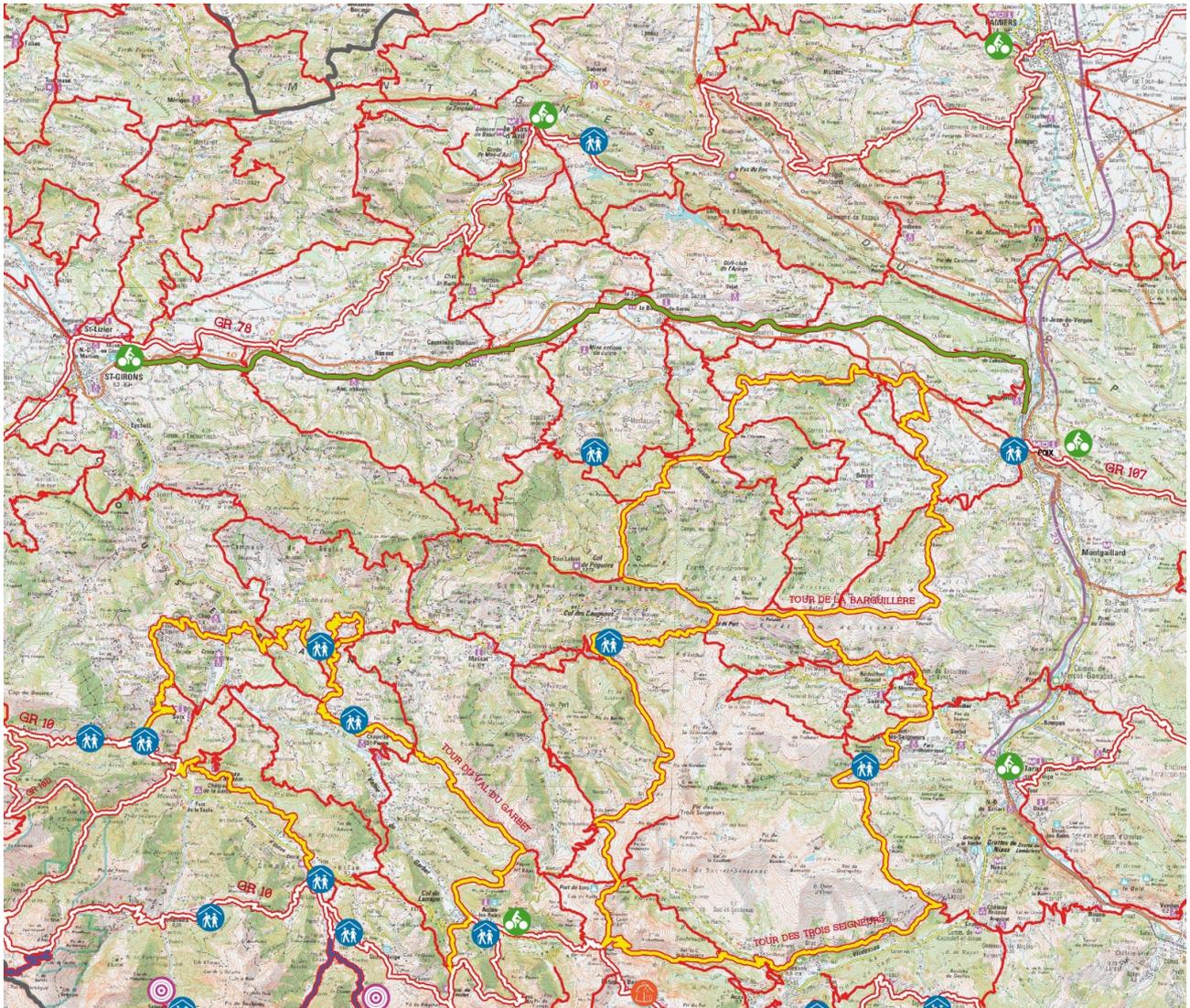


Schéma national 2010 des VVV
— Itinéraire national inscrit au schéma national de 1998 (13 400 km environ)
— Itinéraire national ajouté au schéma national en 2010 (7 300 km environ)

2. au niveau local (mais là encore national) en assurant des liaisons transversales vers la région toulousaine, avec le GR.78 ou vers les sommets pyrénéens via d'autres chemins comme les GRP.

Par exemple, des chemins au départ de la cette voie verte, au niveau du Séronais notamment, pourraient donner l'accès au GR.10 via le GRP de la Barguillière puis celui du tour des Trois Seigneurs.



La portion séronaise de la voie verte deviendrait donc un passage clé où se côtoieraient sportifs, pèlerins, familles, promeneurs ou tout simplement les riverains et ceux qui l'utilisent pour aller travailler.

Projet n°1 : création (réouverture) d'un chemin vers le GRP de la Barguillère.

Itinéraire : de la voie verte (au niveau de Montels) jusqu'à Montredon (Alzen) via les anciennes mines de Montels.

Projet n°2 : favoriser et réhabiliter des chemins existants au départ de la voie verte.